

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS/FIRMES)

Sélection d'un Consultant chargé de réaliser les études routières pour préparer les futurs projets / Etudes techniques et socio-économiques, études d'impact environnemental et social, et élaboration d'un DAO, pour :

- **les travaux de réhabilitation de la route Ziguinchor – Cap Skirring – Diembéring – Nikine (86 km) y compris la reconstruction des ponts de Niambalang, Diakène et Katakalousse,**
- **et les travaux de construction de la route de contournement de Cap Skirring (environ 10 km), et de la route Oussouye – Mlomp – Elinkine (21 km)**

Secteur : Transport

Projet Autoroute Dakar – Tivaouane – Saint Louis

Code SAP : P-SN-DB0-025

Date de publication de l'avis : 28/01/2025

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés (AGPM) de l'AGEROUTE publié dans « L'AS QUOTIDIEN » du 19 décembre 2025.
2. L'État du Sénégal a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du **Projet Autoroute Dakar – Tivaouane – Saint Louis**.

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures (MI) se propose d'utiliser une partie de ces fonds en vue de financer les prestations relatives aux **études techniques, socio-économiques, études d'impact environnemental et social, et élaboration d'un DAO**, pour :

- **les travaux de réhabilitation de la route Ziguinchor – Cap Skirring – Diembéring – Nikine (86 km) y compris la reconstruction des ponts de Niambalang, Diakène et Katakalousse,**

- **et les travaux de construction de la route de contournement de Cap Skirring (environ 10 km), et de la route Oussouye – Mlomp – Elinkine (21 km).**
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent des prestations ci-après :
- Collecte des données techniques existantes ;
 - Reconnaissance et identification du tracé optimal pour chaque route ;
 - Etudes de trafic pour chaque route ;
 - Etudes socio-économiques pour chaque route ;
 - Élaboration d'un cadre de Gestion Environnementale et sociale et un Cadre de politique de réinstallation suivant les standards internationaux (SFI, BM, BAD etc.)
 - Etudes routières :
 - Etudes topographiques,
 - Etudes géotechniques,
 - Etudes hydrologiques, hydrauliques et de drainage,
 - Etudes des Ouvrages,
 - Etudes de la sécurité routière,
 - Préparation d'un estimatif confidentiel.
 - Elaboration d'un dossier d'appel d'offres,
 - Elaboration des termes de références pour les prestations de contrôle et de surveillances des travaux.

Le délai d'exécution des prestations du Consultant est de douze (12) mois y compris les périodes d'approbation des livrables par le Client.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié comprenant au moins un Ingénieur génie civil, Chef de mission - un Ingénieur spécialiste des études de trafic - un Ingénieur topographe - un Ingénieur géotechnicien - un Ingénieur spécialiste des ouvrages - un Ingénieur hydrologue/hydraulicien - un Economiste des transports - un Expert en sécurité routière et un Expert environnementaliste).
- Les cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement » édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera celle basée sur la qualité et le coût (SBQC).

La sélection des candidatures se fera sur la base du plus grand nombre de références pertinentes fournies. Les attestations y afférentes devront être jointes obligatoirement.

L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 09h et 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann
Résidence Dakar, BP : 25 242 Dakar-Fann.
Tel : (+221) 33 869 07 51**

Fax : (+221) 33 864 63 50

E-mail : ageroute@ageroute.sn avec copie à rndour@ageroute.sn et fmane@ageroute.sn

7. Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique aux adresses emails ci-dessus ou déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Direction de Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le 03 mars 2026 à 10 heures 30 minutes précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant chargé de réaliser les études routières pour préparer les futurs projets / études techniques et socio-économiques, études d'impact environnemental et social, et élaboration d'un DAO pour :**

- les travaux de réhabilitation de la route Ziguinchor – Cap Skirring – Diembéring – Nikine (86 km) y compris la reconstruction des ponts de Niambalang, Diakène et Katakalousse,**
- et les travaux de construction de la route de contournement de Cap Skirring (environ 10 km), et de la route Oussouye – Mlomp – Elinkine (21 km). »**

NB : La langue de travail est le français.

Le Directeur Général
Moustapha FALL